



Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

C'EST
QUOI ?

Un outil de planification qui a pour but d'atténuer et prévenir les effets du changement climatique, =c'est un projet de développement durable local construit avec l'ensemble des acteurs du territoire

Le PCAET prend en compte l'ensemble de la problématique climat-air-énergie autour de plusieurs axes d'actions :

- la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES)
- l'adaptation au changement climatique
- la sobriété énergétique
- la qualité de l'air
- le développement des énergies renouvelables

Au-delà, le PCAET peut être porteur de développement économique, d'emploi, d'attractivité, de bien-vivre et participer ainsi à la résilience du territoire.

La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) renforce le rôle des intercommunalités et désigne les interco de plus de 20 000habitants, coordinatrices de la transition énergétique.

Le plan climat-air-énergie s'applique à l'échelle du territoire Loire, Nièvre et Bertranges et ses 32 communes, sur lequel tous les acteurs (entreprises, associations, citoyens...) sont mobilisés et impliqués.

Il est porté par la communauté de communes qui s'associe les services du SIEEN et de bureaux d'étude, en lien avec les partenaires institutionnels.

les référents du PCAET Loire, Nièvre et Bertranges :

Rémy PASQUET (élu) et Gaëlle PUECH (technicien)

OÙ / AVEC QUI ?



Le PCAET comprend un diagnostic, une stratégie territoriale, un plan d'actions et un dispositif de suivi et d'évaluation.

Le Plan Climat est mis en place pour une durée de 6 ans.

COMMENT ?

Officiellement engagée par délibération du conseil communautaire le 14 décembre 2017 ; l'élaboration du PCAET se déroulera sur l'année 2018 et partie de 2019.

Des **dispositifs de communication** seront développés pour informer sur l'avancement du projet et pour inciter à participer. Lors de la phase de définition du programme d'actions, la concertation sera ouverte à l'ensemble des acteurs et habitants du territoire.

La démarche TEPos (=devenir 100% territoire à énergie positive = réduire les besoins en énergie et les couvrir par des énergies locales renouvelables) apportera une vision d'avenir à long terme et une ambition pour le plan énergie-climat.



Communauté de Communes
Loire, Nièvre et Bertranges

Plus d'information :

03 86 69 69 06 / gaelle.puech@cclinb.fr